



HAL
open science

Laïcité : un espace sensible, territoire ou terroir du sacré

Anne Collet Parizot

► **To cite this version:**

Anne Collet Parizot. Laïcité : un espace sensible, territoire ou terroir du sacré. Richard Delaye; Yves Enrègle; Pascal Lardellier. Oser la laïcité, EMS Editions, pp.101-118, 2017, Entreprise & Sacré, 9782376870357. halshs-03555578

HAL Id: halshs-03555578

<https://shs.hal.science/halshs-03555578v1>

Submitted on 3 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Laïcité : un espace sensible, territoire ou terroir du sacré

Anne Parizot¹

Cet article se propose d'examiner comment la notion de laïcité a intégré tous les domaines de la vie sociale. Après avoir resituer les concepts essentiels qui jalonnent l'analyse, nous nous prendrons appui sur des exemples précis touchant le citoyen et/ou le consommateur qui mettent en relation laïcité, religion et sacré. Ainsi, la laïcité peut-elle agir comme nouvelle figure du réenchantement ? L'analyse sera menée sous l'obédience des Sic et s'intéressera à l'expérience communicationnelle mise en oeuvre.

Mots-clés : laïcité, religion, sacré, citoyen-consommateur, interculturel, sensible

Introduction

A l'heure actuelle, la laïcité, la religion et même le sacré sont de façon plus ou moins explicite sur le devant de la scène. Qui ne se souvient pas des récents événements en France ayant déclenché des manifestations sous le mot d'ordre « Je suis Charlie ». Pourtant, tout oppose ces concepts mais tout les rassemble également. En effet, on n'a jamais autant parlé de laïcité que depuis le « grand retour de la religion » et tout le monde s'en réclame. Alors que certains affirmaient la « sortie de la religion » et « le désenchantement du monde » (Gauchet, 1985), la religion semble résister et se déplacer vers le religieux. Les concepts de sécularisation et de laïcisation s'invitent dans la vie sociale et véhiculent les valeurs de liberté, d'égalité.

Pourtant, alors que les uns voient dans la laïcité un principe et donc une option libérale, d'autres s'en saisissent et en font un idéal qui nécessite un combat. Ainsi émergent des différences liées au contexte historico-culturel dans lequel la laïcité évolue, marquant ainsi le fait que ce principe n'est pas limité à la France.

Face à ces tendances divergentes, le citoyen-consommateur est, volontairement ou non, confronté à ces concepts quelque soit ses idées : qu'il soit croyant ou non croyant, pratiquant ou non pratiquant, libre penseur ou même encore athée, le citoyen-consommateur cherche son chemin dans ces univers plus ou moins marqués et peine parfois à s'y retrouver. Il cherche alors ce qui fait sens eu égard à ses origines, sa culture et sa façon d'appréhender le monde.

Aussi pour tenter d'y voir plus clair, sans pour autant prétendre imposer une ligne de conduite, nous choisissons de traiter la laïcité sous couvert de la communication au sens large, en apportant un éclairage particulier dans l'univers de la consommation qui justifie l'approche citoyen-consommateur. La laïcité sera envisagée comme forme sensible. Le sensible (esthétique) renvoie à une expérience sensible (réenchantement), à l'esthétique autrement dit à une relation qui prend forme (Boutaud, 2004) à l'intérieur de ces espaces de sensibilité, à un sens incarné autour de valeurs dominantes comme : la convivialité, le tribal, le sacré, la laïcité, etc. Le symbolique (éthique) permet de donner et de construire du sens par l'intermédiaire de l'identité, d'image, de représentations, de valeurs, de principes, de normes, de signes qui

¹ MCF 71^{ème} Université Champagne Ardenne, laboratoire CIMEOS 3S EA 4177.

créent une éthique de la relation.

Dans une première partie, nous chercherons à définir le concept de laïcité en nous appuyant sur des analyses socio-historiques afin d'en délimiter les jeux et les enjeux, car le processus de laïcité est engagé depuis plusieurs siècles et il demande à être situé et contextualisé. Mais comment parler de laïcité sans parler de sécularisation, de religion ou encore de sacré ? C'est précisément dans cet espace tensif que la laïcité invite à la prise en compte de tout ce qui nous entoure.

Dans une deuxième partie, nous nous appliquerons à illustrer ces concepts par des cas précis relatifs à la vie sociale en soulignant l'aspect communicationnel engagé. En effet, le citoyen-consommateur se trouve confronté dans son quotidien, en dehors des débats spécifiques, à des situations dans lesquelles les concepts de laïcité, religion et sacré sont sous-jacents voire clairement exposés sans pour autant être toujours très nettement définis. De plus, l'espace social est revisité, le privé et le public, l'individuel et le collectif se côtoient.

Ainsi l'analyse d'obédience socio-anthropologique s'inscrit dans l'interdisciplinarité chère aux sciences de l'information et de la communication. Elle dévoilera des formes sensibles et symboliques au prisme de l'interculturalité qui nous fera voyager au-delà des frontières françaises.

1 Des concepts et des enjeux

Il paraît ici important de définir les concepts utilisés et de les resituer en contexte d'autant que ceux-ci connaissent des évolutions différentes dans certains pays.

En cherchant à préciser le concept de laïcité, il est inévitable d'entraîner à sa suite ceux de de sécularisation, de religion face au religieux, mais aussi de citoyenneté ou encore de sphère privée ou de sphère publique. Pour délimiter ces espaces particuliers, nous nous référerons aux recherches en sociologie, sociologie des religions ainsi qu'en philosophie.

1.1 De la laïcité

L'étymologie du mot nous renvoie au grec *laikos* signifiant le peuple et correspond aussi au latin *laicus*, vocabulaire emprunté par l'église pour désigner toute personne ni clerc, ni religieux, autrement dit profane. On perçoit déjà la relation entre laïcité et religion dont les rapports n'ont cessé de s'imposer de façon plus ou moins tendue.

Mais pour l'heure, la définition proposée par le Cnrtl² est la suivante : « Principe de séparation dans l'État de la société civile et de la société religieuse [...] Caractère des institutions, publiques ou privées, qui, selon ce principe, sont indépendantes du clergé et des Églises; impartialité, neutralité de l'État à l'égard des Églises et de toute confession religieuse ».

La laïcité repose sur trois principes : la liberté de conscience et la liberté de culte, la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses, et l'égalité de tous devant la loi quelles que soient leurs croyances ou leurs convictions. C'est ainsi que se justifie le message « Liberté, égalité, fraternité » sur les frontons des édifices publics.

Elle est donc un principe démocratique et républicain permettant la liberté personnelle et la cohésion sociale. Elle sépare politique de la religion pour rassembler les citoyens autour des

² Centre national de ressources textuelles et lexicales, cnrtl.fr

mêmes droits. Comment concilier la diversité tout en maintenant l'unité ?

Compte tenu de la montée de certains communautarismes ayant entraîné des tensions ces dernières années, la création d'un Observatoire de la laïcité a été envisagée. Afin de conseiller et d'assister le gouvernement dans le respect du principe de laïcité, cet Observatoire de la laïcité a été créé par le gouvernement en 2007 mais n'a été mis en place qu'en 2013.

Une note datée de 2014³ vise à définir le principe de laïcité en le situant dans un contexte historique. La laïcité justifiée par la diversité culturelle, « n'est pas une opinion parmi d'autres mais la liberté d'en avoir une. Elle n'est pas une conviction mais le principe qui les autorise toutes, sous réserve du respect des principes de liberté de conscience et d'égalité des droits ». Encore faut-il voir dans la culture un processus dynamique servant à se cultiver, une transformation de la nature en vue d'un meilleur possible, Péna-Ruiz (2016).

Ainsi, on perçoit au travers de ces précisions, la volonté de re-définir la laïcité afin d'éviter les mauvaises interprétations. En effet, l'adjectif laïc caractérisant un individu semble souffrir d'un usage erroné car il prend le sens de non-croyant, d'athée ou de neutre idéologiquement, alors qu'il s'agit simplement de désigner un homme par opposition à celui qui est entré dans les ordres.

La laïcité correspond à la conception et l'organisation de la société fondée sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, excluant ainsi les églises de tout pouvoir politique, administratif (comme l'enseignement par exemple).

Pour F. Buisson, un des inspirateurs des lois laïques de la troisième République française, la laïcité, terme alors nouveau, représente la sécularisation des institutions politiques d'un Etat (pas de religion officielle). Le principe de séparation des pouvoirs politique et administratif de l'Etat du pouvoir religieux en est une application.

D'un point de vue sociologique, certaines conceptions diffèrent. Ainsi J. Baubérot associe laïcisation (processus par lequel les fonctions publiques s'affranchissent de la tutelle religieuse) et droits de l'Homme (égalité devant la loi, liberté, notamment de culte).

Pour le philosophe H. Péna-Ruiz, la laïcité est l'affirmation origininaire du peuple comme union d'hommes libres et égaux, une communauté où tous peuvent se reconnaître quelles que soient leurs convictions. Ce qui fait dire à C. Dubois dans sa présentation en ligne *Citoyenneté et laïcité* :

« D'un côté, option « libérale », la laïcité est neutralité, la norme est le devoir de respect des convictions par les agents de l'Etat dans leurs fonctions et la pratique sociale se limite à cela ; de l'autre, option de « combat » elle est solidarité et suppose la mise en oeuvre de normes globales qui s'imposent aux normes particulières ; dans un cas, elle est un principe, dans l'autre un idéal ».

Ainsi, en France notamment, la laïcité apparaît comme une religion au sens de Durkheim. De fait elle a une valeur sacrée, elle repose sur des rites et des institutions. Cette liberté de conscience et de non discrimination pour raison religieuse est un modèle de vivre ensemble et un idéal à atteindre.

1.2 Sécularisation et sécularisme

La sécularisation, processus dérivant du sécularisme, trouve son étymologie dans le latin *secularis* signifiant siècle, temporel, mondain. Elle est donc le processus par lequel les réalités

³ En ligne sur gouvernement.fr

humaines s'établissent dans une autonomie grandissante par rapport aux règles et institutions religieuses.

Le sécularisme prône la séparation de l'Église et de l'État et le pouvoir politique ne doit pas intervenir dans les affaires propres aux institutions religieuses. Il correspond à une désacralisation des activités humaines, philosophiques, culturelles, etc.

Baubérot (2004 : 53) souligne que

« La sécularisation implique une relative et progressive perte de pertinence sociale (et en conséquence individuelle) des univers religieux par rapport à la culture commune [...]. La laïcisation, en revanche, concerne avant tout la place et le rôle social de la religion dans le champ institutionnel, la diversification et les mutations sociales de ce champ en relation avec l'État et la société civile ».

Si la sociologie a largement investi le concept, soulignons cependant que celui-ci désignait :

« Un processus historique et juridique de transfert de propriété d'une institution ecclésiastique à une institution séculière, processus posant ainsi une distinction entre le religieux et le séculier compris comme non religieux. Déjà, avec la distinction entre le clergé *régulier* et le clergé *séculier*, puis entre les clercs et les laïcs, cette distinction entre le religieux et le mondain était établie, l'idée essentielle du mot sécularisation étant dès lors celle d'un transfert d'une propriété ou d'un état ecclésiastique à une propriété ou un état séculier. Le mot ayant fini par désigner un mouvement général de passage d'une juridiction religieuse à une juridiction non religieuse (en France, on a parlé de laïcisation) avec une connotation de baisse d'influence et de pouvoir de la religion sur les individus et la société ».

Mais tous les pays européens ne semblent pas avoir vécu la séparation du politique et du religieux de la même façon. En effet, dans les pays catholiques, la laïcisation est le terme choisi alors que dans les pays protestants, la sécularisation est le terme retenu.

1.3 De la religion au religieux et au sacré

Les concepts « religion, religieux et sacré » sont proches mais pour autant distincts et permettent de mieux appréhender la relation avec la laïcité pour peu qu'on s'attache à les préciser.

En effet, si on cherche à définir la religion, nous retenons qu'il s'agit du « rapport de l'homme à l'ordre du divin ou d'une réalité supérieure, tendant à se concrétiser sous la forme de systèmes de dogmes ou de croyances, de pratiques rituelles et morales » (CNRTL). L'étymologie du mot nous renvoie d'une part à *religare* (lien reliant l'humain à la transcendance) et d'autre part à *relegere* (rassembler, cueillir).

Le sacré renvoie d'une part à « saint » se référant à la manifestation du divin et d'autre part à l'institution humaine, il définit le religieux, Parizot (2012 : 446-447). Si religieux et sacré sont souvent confondus, le sacré s'est émancipé du religieux.

Aussi assiste-t-on actuellement dans la société à un glissement progressif des valeurs. La laïcité devient principe sacré et apparaît comme une figure sensible de la société hypermoderne. La séparation du pouvoir politique et des autorités religieuses, la neutralité

arbitrale de l'Etat, la liberté de conscience et la non-discrimination sont donc les fondamentaux de la laïcité.

A force d'extension dans le monde marchand, médiatique, culturel, la dimension spirituelle du sacré se déplace et s'offre de nouveaux contours symboliques, sémiotiques.

2 Etude de cas

Ayant pris soin de poser les différents concepts et de les situer en contexte, nous avons constitué un corpus d'exemples pris dans la société actuelle qui illustre la confrontation du citoyen-consommateur à la religion, au sacré et à la laïcité de façon plus ou moins visible.

Aussi les exemples toucheront-ils à la vie sociale en ce qu'elle met le citoyen en relation avec les valeurs qui la caractérisent c'est-à-dire touchant aux valeurs fondamentales comme le respect, la tolérance, etc., mais aussi en relation avec le monde économique et marchand qui l'entoure. Ces exemples empruntés à différents pays francophones permettront de mettre en avant des tendances entre laïcité affirmée mais accommodante et laïcité revendiquée.

La laïcité va définir des territoires, des espaces plus ou moins étendus mais aussi des terroirs, expression d'une liberté et d'une identité plus ou moins affirmées.

2.1 Laïcité militante

Pour débiter, commençons par une histoire belge. En Belgique, bien que la religion catholique soit omniprésente dans la vie quotidienne (et aussi dans l'Etat), la recherche de laïcité est bien présente et même plus qu'affirmée comme tend à le prouver l'exemple suivant.

La bière, symbole emblématique de ce pays, fait l'objet d'une campagne particulière autour de la laïcité. En effet, la bière belge connaît plusieurs types comme la bière trappiste et la bière d'abbaye. L'origine du mouvement trappiste remonte au Moyen Âge, en Europe qui connaît une période de ferveur religieuse. Certaines personnes ressentent le besoin de se retirer de la société pour mieux vivre leur foi, comme c'est le cas pour les Cisterciens et la bière Orval⁴. Mais face à ces bières, la Fédération des Maisons de la Laïcité de Belgique a créé la bière qu'elle brasse également « La Hic », nom au jeu de mot explicite et multiple. Il renvoie à l'onomatopée « hic » liée au hoquet, mais surtout par la parfaite homophonie à la « bière laïque ».

L'idée est bien de proposer des produits de qualité échappant au circuit de distribution des bières trappistes, encadré par église catholique. Les Maisons de la Laïcité organisent des portes ouvertes le 9 décembre. Cette date est symbolique car elle commémore la loi française de 1905 consacrant la séparation des Eglises et de l'Etat.

Traditionnellement, en France, ce jour correspond à la plantation d'un Ginkgo Biloba dit « Arbre aux mille écus ». Il correspond à la plus ancienne famille d'arbres connue et est apparu il y a plus de deux cent soixante dix millions d'années, avant les dinosaures. C'est

⁴ Son logo : une truite et d'une bague. Légende explique le toponyme. En 1070, la comtesse Mathilde perd son anneau nuptial en s'approchant trop près d'une source. Une truite apparaît à la surface de l'eau et lui rend. Elle s'écria : « Voici l'anneau d'or que je cherchais ! Heureuse vallée qui me l'a rendue ! Désormais et pour toujours, je voudrais qu'on l'appelle Val d'or »

également une des rares espèces à ne pas avoir souffert de la bombe à Hiroshima. Il s'agit donc d'un symbole fort.

A l'image de la laïcité, le Ginkgo Biloba est le symbole de la longévité, de la résistance et les deux lobes distincts de sa feuille représentent précisément la séparation de l'église et de l'état.

Le succès rencontré auprès des amateurs par ces bières dans les provinces wallonnes, suite à une diffusion militante, a franchi la frontière, tout d'abord en se retrouvant sur les tables de quelques agapes frontalières, puis par des demandes de plus en plus importantes de la part de français. Ainsi la Fédération des Maisons de la Laïcité, l'Union des Familles Laïques (UFAL) en France et d'autres associations laïques ont donné vie à une Société Coopérative Européenne (SCE).

2.2 De l'espace public, espace sacré, espace profané

La cité est organisée en espaces qui n'ont, ni les mêmes fonctions, ni les mêmes valeurs.

Si la loi de 1905 reconnaît deux espaces régis par les lois de la République, l'espace privé et l'espace public, intéressons-nous à une autre délimitation, comme sur ces photos.



Figure 1 Espace public, espace sacré, espace profané

La première présente un espace public, il s'agit d'un parking, lieu accessible ou ouvert à tous. Sur le côté, se trouve aménagé un espace séparé, identifié par un marquage au sol particulier (dallage et revêtement de sol plus clair) sur lequel est érigé un petit monument en pierres à la mémoire de Jean Moulin et des résistants français (photo n°2).

Il s'agit donc d'un espace sacré et théâtralisé au sens goffmanien. Ce sacré ici est en relation non pas avec le religieux mais avec la Patrie. La troisième prise de vue montre que cet espace séparé se trouve profané par la présence d'une poubelle qui ôte toute dimension sacrée. Elle banalise totalement le lieu et la symbolique commémorative qu'il représente.

Enfin, dans un autre contexte, le profane peut venir au secours du religieux. Ainsi, dans le cadre d'une campagne publicitaire organisée par le diocèse de Nancy, l'Eglise n'hésite pas à employer des stratégies publicitaires, afin de faire réagir les croyants. Le slogan « Jésus Crise. Donnez que diable ! » en est un exemple caractéristique (Parizot, 2014).

Ces illustrations puisées dans des contextes différents ont permis de positionner trois concepts fondamentaux : le laïque, le sacré, le religieux auxquels chaque individu, qu'il soit croyant ou non croyant, libre penseur, athée, est confronté dans la cité.

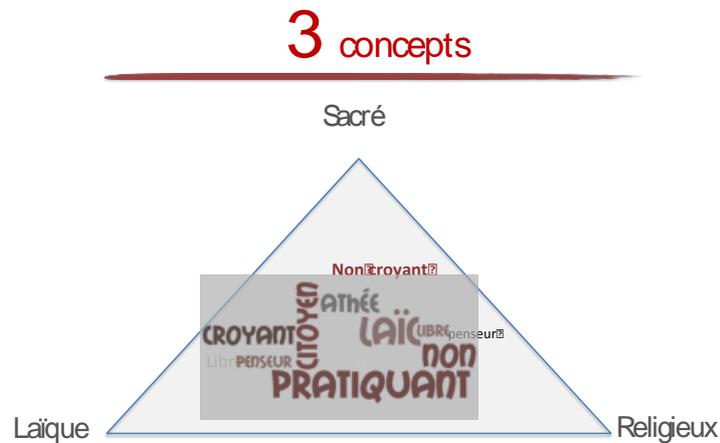


Figure 2 Triptyque conceptuel

Les espaces dont il est ici question, sont des lieux dédiés qui caractérisent la cité et le plus souvent représentés par des monuments, marques particulières du pouvoir qui régit la cité et laisse ainsi des traces de son histoire.

Les monuments aux morts font partie de ces monuments laïques, qui font l'objet de cérémonie à la mémoire des combattants pour la France. En ce sens, ils ont valeur sacrée.

Dans son roman *Au revoir là-haut*, Pierre Lemaitre nous raconte l'histoire de deux poilus auteurs d'une profanation en mettant en place, au sortir de la grande guerre, une escroquerie aux « faux monuments aux morts ». Les monuments aux morts sont des lieux symboliques d'importance, lieux où la mémoire collective est mise à l'honneur, en attribuant une valeur toute particulière aux personnes et en même temps à l'histoire d'un pays (Colas-Blaise, 2015). On pourrait s'attarder sur les différents monuments aux morts. S'ils sont des monuments laïques, certains par leur forme esthétique célèbrent l'homme soldat et la patrie, d'autres au contraire, la femme de la victoire aux allures d'ange aux longues ailes et glaive en main, mélange particulier de la rencontre du religieux et du laïque.

L'état nation semble se construire contre « Dieu » par la laïcité puisque la république semble s'être construite par la « mort de Dieu ». Bien que laïques, ces monuments aux morts ont une valeur sacrée en ce qu'ils commémorent le sacrifice de tant d'hommes ayant défendu la « Patrie », territoire sacré lui aussi, la Terre de France « Terroir non moins sacré »... C'est que la République, comme sa valeur fondatrice et protectrice, la laïcité a besoin de sacré, elle que ses plus farouches adversaires au début du XX^e siècle accusaient d'avoir tué Dieu ou encore les valeurs traditionnelles sur lesquelles la France, fille aînée de l'Église, avait été fondée... La « gueuse » était de venue fille aînée de la liberté de conscience, là où on aurait toléré qu'elle en restât à la liberté de culte.

Mais cette laïcité, comme d'une manière plus générale, la chute ou la déconstruction des valeurs traditionnelles, comme le pense le philosophe Luc Ferry, est à l'origine d'un autre séisme, celui de la révolution industrielle et plus tard celui de la mondialisation libérale...

La laïcité a donc ses territoires qu'elle doit de nouveau défendre pour permettre une socialisation sans dieu mais certainement pas sans idoles et sans transcendance. Les grandes marches du mois de janvier 2015 avaient peut-être le même sens que celles qui allaient « vers la Terre Promise »... et c'est pour la laïcité et les libertés qu'elle porte qu'ils ont tant marché...

La laïcité a aussi ses terroirs qui permettent une singularisation, une possibilité d'un bonheur ou d'aspirations personnelles dans lesquels l'individu peut se construire son système de valeurs qu'il soit à base « d'Être ou d'Avoir » pourvu que celui-ci ne mette pas en danger sinon la patrie mais du moins l'idéal de la République...

Le citoyen, acteur responsable de la construction républicaine, a besoin comme le sujet de l'ancien régime de valeurs qui le dépasse et pour lesquelles il pourrait être prêt à se sacrifier... L'Homme est religieux au sens d'avoir besoin de se relier à son Univers ou encore aux autres Hommes, à l'Histoire ou encore à son histoire... Il a besoin de sens : qu'il le construise ou qu'il se relie aux sens que tissent autour de lui aussi bien les grandes institutions que les organisations qui lui promettent tous leur essence pour que son existence ait du sens...

Ces monuments aux morts sont le deuxième clocher du village, concurrents du clocher de l'Église, comme le furent les beffrois du Nord. Ce monument est alors érigé au « dieu de la guerre » ou encore au « dieu état-nation ».

En France, d'autres lieux de mémoire comme les nécropoles nationales, érigent des stèles funéraires soulignant qu'elles admettent toutes les croyances sans en favoriser ni n'en discriminer aucune, conformément au principe de la laïcité.

Mais la cité n'est pas uniquement tournée vers les lieux de mémoire.

2.3 Des monuments entre pouvoir et organisation de la cité

D'autres monuments soulignent leur rôle dans la cité et les genres s'entrechoquent. Ainsi le donjon s'élevait comme symbole de la demeure du seigneur au moyen âge et représentait la tour maîtresse de la forteresse.

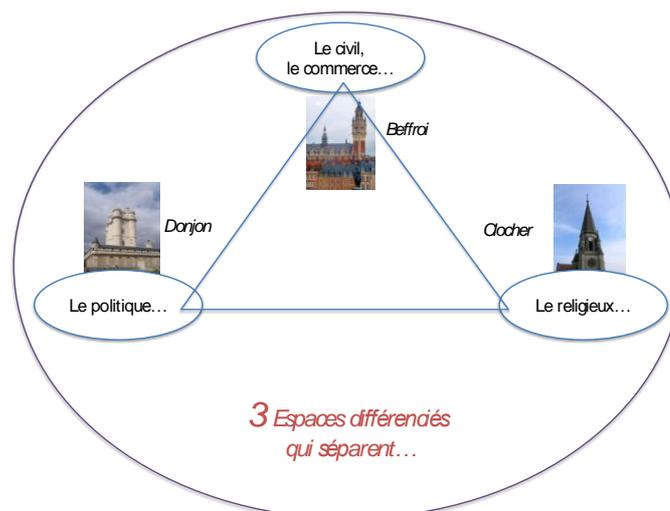


Figure 3 Trois espaces séparés : politique, civil, religieux

Dès le XI^e siècle, les communes libres ont obtenu le droit de s'administrer elles-mêmes. Elles font élever des beffrois, ces constructions marquent leur puissance et autonomie. L'horloge sonnante les heures symbolise un changement dans le découpage du temps. Avant la journée était rythmée par les cinq prières (de matin à none) que l'horloge de l'église rappelait dans sa correspondance au temps divin. L'horloge du beffroi, sonne aussi les heures mais marque le passage à un temps profane dédié au commerce et consacre donc l'avènement de la bourgeoisie urbaine.

Revenons en Belgique où l'université, lieu de savoir et de connaissance, devient un enjeu de la lutte de la religion contre la laïcité que symbolisent deux bâtiments universitaires sont assez semblables architecturalement et pourtant bien différents. En effet, l'Université catholique de Louvain a été créée en 1425 alors que l'Université libre de Bruxelles (ULB) l'est depuis 1834 et l'histoire de cette dernière est liée à l'histoire de la Belgique. En 1830, neuf provinces se détachent du Royaume des Pays-Bas et forment l'État belge. A cette époque trois universités d'État existaient : Gand, Liège et Louvain. Bruxelles, bien que capitale, était dépourvue d'université. A la création d'une université d'État ou d'une institution privée, l'État belge n'est guère enthousiaste car il trouve trop lourde la charge financière des trois universités existantes.

Pourtant, lorsque l'épiscopat décide en 1834, de fonder une université catholique, les milieux libéraux et francs-maçons se regroupent et inaugurent en novembre 1834, l'Université libre de Belgique. A partir de 1842, elle s'appelle l'Université libre de Bruxelles. Seul le terme géographique change mais le mot « libre » demeure, marquant ainsi la résistance au monde catholique.

2. 4 Laïcité et territoires de marque

Quand le marketing marque son territoire, le citoyen se laisse séduire par une nouvelle forme de religiosité. Le citoyen laïque ne va tarder à devenir un chantre de la consommation, d'un système de valeur fondé sur l'Être ou encore peut-être le « Devenir », il va passer à un système de valeur de l'Avoir ou encore de « l'Avoir toujours plus ». Les hypermarchés, les grands magasins deviennent des cathédrales modernes (Lardellier, 2013). Les centres commerciaux sont les nouveaux lieux de rencontre des fidèles au dieu consommation, à ce dieu de l'avoir et non plus de l'être ou du devenir.

Et de nouvelles idoles vont apparaître, des produits chargés de sens, une coquille Saint Jacques ne symbolisant plus le pèlerinage mais le voyage, la liberté, une pomme croquée symbolisant moins une faute originelle qu'un désir de connaissance ou de communication rendue encore plus facile...

La publicité s'appuie sur des enjeux identitaires.

La campagne publicitaire intitulée « A chacun sa religion » en 2013⁵ du fabricant Harley-Davidson avive la polémique autour de la laïcité au Québec, dont le gouvernement propose d'interdire tout port ostentatoire de signes religieux dans des centres accueillant du public. La campagne vise deux symboles religieux : le port du hijab pour les femmes de religion musulmane ou le crucifix de la religion catholique qui trône au-dessus du président de l'Assemblée nationale à Québec. Une des affiches représente un visage de femme portant d'un

⁵ Voir à ce sujet : *Une publicité enflamme le débat sur la laïcité au Québec*, 29/11/2013, [En ligne] lefigaro.fr

côté le voile et de l'autre un casque de moto, une autre fait apparaître une moto posée sur un crucifix, de quoi alimenter bien des commentaires.

En France, les campagnes publicitaires mettant en scène la religion ou la laïcité sont également présentes et font état des mêmes polémiques.

Ainsi, la RATP a censuré sur affiches annonçant concert du groupe « Les Prêtres », composé de membres du clergé en supprimant la mention «en faveur des chrétiens d'Orient», y figurant à l'origine, au grand dam de Monseigneur di Falco, ancien porte-parole des évêques de France et fondateur du groupe musical. C'est en effet en partie au nom de la neutralité religieuse que la RATP justifie cette censure. Le fait est là encore largement médiatisé. « La convention en vertu de laquelle Métrobus assure l'exploitation publicitaire des réseaux de la RATP prohibe toute publicité présentant un caractère politique ou confessionnel, conformément à l'obligation de neutralité du Service public », explique la régie des transports⁶. Un argument imparable si la règle valait en toutes circonstances...

Cependant les internautes, sur les réseaux sociaux s'appliquent à trouver des publicités affichées dans le métro faisant référence à l'islam. Par exemple, ils relèvent un message culinaire souhaitant « Bon ramadan », correspondant à une offre de téléphonie mobile avec une femme portant le voile. Sur la présence de ces publicités à connotation religieuse et donc contraires au principe de neutralité confessionnelle, la régie publicitaire de la RATP, n'était pas en mesure de fournir de véritable explication⁷.

Mais la publicité connaît les pires dérives, comme le parc attraction « 100% made in Bible ». « Holy Land » en Floride est consacré à Jésus et promet des journées de distraction à coup de prestidigitateurs qui multiplient les pains dans un petit Bethléem reconstitué. « Attendez-vous à être inspiré », c'est le slogan ambitieux du « Holy Land » à Orlando, un parc d'attractions ayant pour thème l'Ancien et le Nouveau Testament qui propose de faire vivre la « Holy land experience ».

In fine, le citoyen-consommateur cherche des repères dans de nouvelles formes d'expériences individuelles ou collectives. La quête de sens fait partie des attentes humaines intérieures et prend valeur de quête sacrée. Elle s'attache à des aspirations personnelles ou collectives pour aboutir à un épanouissement de soi. Le sacré participe à cette valeur spirituelle qui permet cet épanouissement. Opposé au profane, le sacré par sa puissance symbolique (Van Gennep, 1909) souligne le besoin de puissance symbolique du sacré pour vivre de la transcendance individuelle ou collective. Le sacré se rapporte alors à la défense de la vie, à la vie sociale et culturelle qui est reliante, donc religieuse (Parizot, 2012).

⁶ Voir à ce sujet : *Les « chrétiens » censurés par la RATP, au nom de la laïcité, 1/04/2015*, [En ligne] leparisien.fr.

⁷ RATP contactée par leparisien.fr

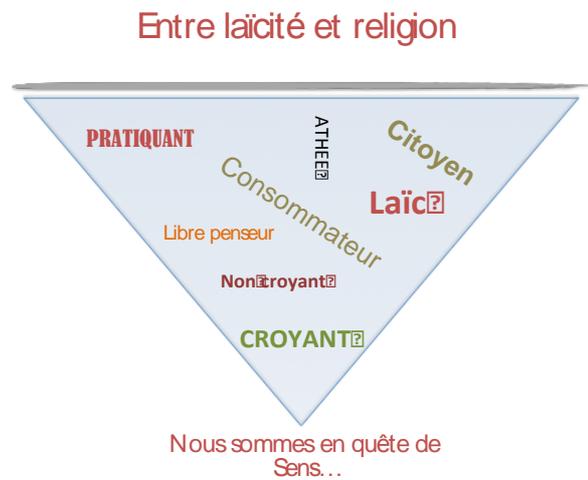


Figure 4 Quête de sens et recherche du sacré

Conclusion

Nous nous sommes attachée dans le cadre de cet article à situer le concept de laïcité en le rapprochant du religieux et du sacré qui restent encore confondus. Face à la montée des communautarismes, la laïcité est un vivre ensemble où les valeurs de respect, tolérance et liberté de conscience assurent le lien entre les individus.

Entre une laïcité affirmée et revendiquée et une laïcité accommodante, les pays ont compris la nécessité de prendre en compte la laïcité de façon franche mais peinent parfois à poser ces principes. Au Luxembourg, la Commission Consultative des Droits de l'Homme émet la recommandation d'inscrire de façon claire et précise le principe de laïcité dans la nouvelle constitution Luxembourg. En France depuis février 2015, des formations à l'enseignement laïque du fait religieux sont proposées, à l'initiative des référents « laïcité et mémoire et citoyenneté » nouvellement créés, de chaque académie, aux personnels de direction, aux corps d'inspection et aux enseignants.

Aussi et plus que jamais sans doute, dans ce contexte secoué par les tragédies des attentats, le caractère sacré de la laïcité prend tout son sens et les manifestations Charlie sont autant de signes d'une célébration d'une « nouvelle messe ». Ainsi pourrait-on transposer le « C'est pour toi Seigneur qu'ils ont tant marché » à « c'est pour toi Laïcité qu'ils ont tant manifesté ».

Aussi un nouveau territoire laïque se définit comme un système de valeurs laïques où la liberté de conscience succède à la liberté de croire. La laïcité représente un principe de concorde qui unit les hommes par-delà leurs différences.

La laïcité crée des territoires collectifs qui privilégient l'aspect offensif du processus par une certaine forme de lutte, de revendication et de résistance face aux religions. Elle affiche alors une sacralité verticale qui est signe de socialisation. Elle se déploie aussi au travers de terroir, forme plus individuelle et défensive définissant ainsi une sacralisation horizontale qui singularise. La laïcité est substantiellement sacrée et est séparée de la sphère politique et religieuse.

Elle devient alors le quatrième pilier du message républicain « liberté, égalité, fraternité, laïcité ».

Bibliographie

Baubérot J., 2004 *Laïcité 1905-2005, entre passion et raison*, Paris : Le Seuil.

Belmonte-Estrade M., 2015 « La religion dans la République aujourd'hui ». [En ligne] https://espe.ujfgrenoble.fr/.../ecole_et_laicite_le_religieux_dans_la_republique...

Donegani J.-M., 2008 « Religion dans une Europe sécularisée. La sécularisation et ses paradoxes », *Revue Projet*. 2008/5/n°306. [En ligne] www.cairn-info/revue-projet-2008-5-page39.htm

Dubois C., *Citoyenneté et Laïcité* [En ligne] http://www.ac-clermont.fr/disciplines/fileadmin/user_upload/ScEconomiquesEtSociales/ressources_formation/capes_interne/citoyennete_laicite.pdf

Durkheim E. 1985 *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Livre I, chapitre I, Paris, PUF, (1ère édition 1912)

Ferry L., Gauchet M. 2004, *Le religieux après la religion*, Paris, Grasset.

Hayat P., 2007 « Laïcité, fait religieux et société », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 137 | janvier - mars 2007, mis en ligne le 05 juin 2010, consulté le 23 septembre 2015. URL : <http://assr.revues.org/4139> ; DOI : 10.4000/assr.4139

La laïcité aujourd'hui, note d'orientation de l'Observatoire de la laïcité, 2014, [En ligne] www.gouvernement.fr/.../note-d-orientation-la-laicite-aujourd'hui_0

Lardellier P. 2013 « Un anthropologue à l'Apple Store », *Questions de communication*, 23 | p. 121-144.

Lemaître P. 2013 *Au revoir là-haut*, Paris : Albin Michel

Parizot A. 2012 « *Bibendum semper vivat* », in *Entreprise et sacré. Regards transdisciplinaires*, Paris : Hermès-Lavoisier, pp. 443-482.

Parizot A. Batazzi C. 2014 « Quand la communication publicitaire se pare de religiosité... au cœur d'instances religieuses profanées par la publicité » Colloque international ComSymbol *Espace public et communication de la foi*, Université Paul Valéry Montpellier 3, Béziers, juillet 2014, Ed. Larsic et Essachess, pp. 419-432.

Péna-Ruiz H. 2016 *Laïcité ou choc des civilisations : penser l'alternative*. Conférence publique organisée par l'Association Stop la Haine de l'Autre, IUT, Charleville-Mézières.

Willaime J.-P. 2006 « La sécularisation : une exception européenne ? Retour sur un concept et sa discussion en sociologie des religions », *Revue française de sociologie*, 4/2006 (vol 47). [En ligne] www.cairn-info/revue-francaise-de-sociologie-2006-4-page-755.htm